

Ecole primaire La Fée Viviane

1 Avenue de la Fée Viviane 35750 IFFENDIC / 06.42.95.27.94 / ecole.0352112F@ac-rennes.fr
<http://www.ecole-feeviviane-iffendic.ac-rennes.fr/>

Procès-verbal du Conseil d'école du 20 juin 2023, 18h30-20h30

| Noms – Prénoms - Fonctions | Présents | Excusés | Noms – Prénoms - Fonctions | Présents | Excusés |
|---|----------|---------|--|----------|---------|
| Education Nationale | | | Collectivité territoriale | | |
| BAZIN Katell, Directrice-présidente du Conseil | x | | MARTINS Christophe, Maire d'IFFENDIC | x | |
| MARSA Danielle, Inspectrice de l'Education Nationale, circonscription de Montfort | | x | BARBE Michel, Adjoint au maire, affaires scolaires | x | |
| JUBEAU Jean-Yves, Délégué Départemental de l'Education Nationale | | x | EVEILLARD Charlotte, Responsable pôle Enfance-Jeunesse | | x |
| BERNIER Gaëlle, Adjointe TPS/PS/MS | x | | Elodie PEDRON, Services périscolaires | x | |
| BLOUIN Karine, Adjointe TPS/PS/MS | x | | CHAPELIER Dolorès, ATSEM | | x |
| FOURNET Anaïs, Adjointe TPS/PS/MS | x | | DUGUE Sylvette, ATSEM | x | |
| GAVALAND Nathalie, Adjointe PS/ GS | x | | EVEN Sonia, ATSEM | x | |
| LELONG Karine, Adjointe GS/CP | | x | LE PALMEC Nathalie, ATSEM | | x |
| RESMOND Cécile, Adjointe CP/CE1 | x | | SENTIER-LOUVEL Patricia, ATSEM | | x |
| FRESLON Clémentine, Adjointe CP/CE1 | x | | THOMAS Magali, services périscolaires | x | |
| COURTIN Emilie, Adjointe CE1/CE2 | x | | Représentants des Parents d'Elèves (RPE) | | |
| BOIXIERE Sophie, Adjointe CE1/CE2 | x | | CIARAVINO Léna, RPE | x | |
| DIONAY Agnès, Adjointe CE2 | | x | FAUCHEUX Fabienne, RPE | | x |
| HERVY Sophie, Adjointe CM1 | | x | HUBERT Pauline, RPE | | x |
| MOIZAN Emmanuelle, Adjointe CM1/CM2 | x | | LE FLAHEC Fabien, RPE | | x |
| DESTREZ Elodie, Adjointe CM1/CM2 | x | | MCKINLEY Amanda, RPE | x | |
| SOLTANE Irchad, Adjointe CM2 | | x | MONTMUSSON Elodie, RPE | x | |
| TOUCHARD Magali, Adjointe déchargeante CE2 | x | | SEVELLEC Anaïs, RPE | | x |
| DERRIEN Thomas, TRS | | x | SIMON Quentin, RPE | x | |
| Représentant APE | | | TEILLET Valérie, RPE | x | |
| PANAGET Lucie, présidente APE | x | | | | |
| DUBOIS Sébastien, APE | x | | | | |

Selon l'ordre du jour :

1. Suivi du conseil d'école du 7 mars 2023

Mme Bazin présente les suites données aux remarques/demandes du conseil d'école du 7 mars.

Tabagisme aux abords de l'école : Il y a eu une réflexion avec le CMJ en novembre. Suite à cela, le mercredi 28 juin aura lieu l'inauguration des « Espaces sans tabac » et la signature de la convention avec la Ligue contre le cancer d'Ille-et-Vilaine. Mr Martins précise que « sans tabac » signifie également « sans vapoteur ».

2. Budgets investissement et fonctionnement : montants alloués, achats effectués, reste à dépenser

- Budget fonctionnement : 66€30 par élève soit un budget total de 13 000€ pour les fournitures scolaires, les livres scolaires et le matériel pédagogique et les sorties scolaires (26€ / élève).
Reste à dépenser à ce jour : 11 092€
- Budget investissement : 20 000€ alloués. Ont déjà été achetés ou commandés : assises flexibles, armoire de cour, 6 ordinateurs portables (en attente de validation).
La convention triennale de 18 euros sur 3 ans a été renouvelée pour des grands projets (6 euros par an).
Des devis sont en cour pour changer les bardages extérieurs côté cour. Des travaux de rafraîchissement auront lieu au cours de l'été.

3. Budget et actions de l'APE

Tous les chiffres de l'année seront donnés plus tard car la fête de l'école n'est pas passée. Ceci sera présenté lors de l'assemblée générale le vendredi 29 septembre. Pour cette date, l'APE souhaiterait connaître le détail de l'utilisation des subventions accordées à l'école.

Chaque dotation est faite par cycle : cette année il y a eu 240 euros pour le cycle 1 ainsi que pour le cycle 3 ; 360 euros pour le cycle 2.

Une dotation de 890 euros pour le cycle 1 ainsi que le cycle 3 pour les projets des classes et 1 220 euros pour le cycle 3. Un budget exceptionnel a été alloué pour la classe de mer à hauteur de 2 500 euros.

L'APE demande s'il est possible de relancer les élèves afin que leurs parents s'inscrivent pour aider à la fête de l'école. Mme Panaget fait part de sa démission au sein de l'APE pour la prochaine rentrée.

Autre annonce : Mme Pedron démissionne et ce sera Mme Thomas qui prendra cette fonction à la rentrée.

4. Présentation des projets dans le cadre de « Notre école faisons-là ensemble »

L'école va déposer 3 projets :

- Concernant l'aménagement et la végétalisation de la cour : Une réunion a eu lieu le 23 mai, en présence d'élus, d'enseignantes, de parents d'élèves, de personnels municipaux. *1. Aménager la cour de l'élémentaire avec des zones d'activités identifiées et différenciées* : parcours de billes, mur d'escalade, jardin dédié aux plantations, rangement des jeux, écriture de règlement et charte d'utilisation des espaces, bacs de manipulation, assises végétalisées, multiplier les assises et les îlots de discussion, tendre des toiles d'ombrage.

2. Végétaliser les 2 cours : réaliser des pergolas/couloirs végétalisés devant les fenêtres pour apporter de l'ombre et de la fraîcheur aux classes donnant sur la cour; planter des arbres dans et autour de la cour; construire des igloos végétalisés; réaménager le patio de l'école maternelle avec des bacs à hauteur d'élèves pour les plantations, positionner des brises-vues végétaux.

- Concernant l'aménagement des classes : Certaines classes s'orienteraient vers un aménagement en classe flexible. La classe flexible est un lieu où les élèves interagissent et travaillent ensemble. Elle favorise l'autonomie et la responsabilisation des élèves. Pour les enseignants, la pédagogie flexible leur permet de tester différents styles d'apprentissage et d'adapter leur environnement en fonction de leurs besoins et de ceux de leurs élèves. Pour cela, du mobilier spécifique va être demandé.

- Concernant la pratique de l'oral : Le plan d'action consisterait à :

- Poursuivre les activités visant à mettre le numérique au service des apprentissages, avec pour axe prioritaire le développement des compétences langagières.
- Programmer à la hauteur du parcours scolaire de l'élève les activités centrées sur l'oral.
- Créer une webradio d'école.
- Créer des liaisons avec le collège, inter-cycles, d'autres écoles.

Ceci est une construction sur le long terme (5 ans). Les fonds alloués viennent de l'État et concernent les écoles, collèges et lycées.

5. Organisation rentrée 2023 : Effectifs et répartitions des classes, pointage cantine.

Effectifs prévus à ce jour pour la rentrée 2023 :

302 élèves au total : 12 TPS ; 31 PS ; 27 MS ; 37 GS (peut-être 1 de plus) ; 25 CP (peut-être 1 ou 2 de plus) ; 26 CE1 (peut-être 1 de plus) ; 43 CE2 ; 50 CM1 ; 51 CM2

La configuration suivante est envisagée : 4 classes de maternelle, 2 classes de GS-CP, 3 classes de CE1 et CE2, 4 classes de CM.

Pointage de la cantine : Le pointage sera effectué uniquement par le biais du portail famille et actualisé par le service périscolaire le matin en cas de changement. La liste définitive des enfants inscrits à la cantine sera communiquée dans la matinée aux enseignantes.

Proposition des Représentants de parents d'élèves : ajouter dans le règlement que ce n'est pas à l'enfant de s'inscrire à

la cantine le matin, c'est le parent, qui est responsable de son enfant et donc de son inscription. Il faut signifier la distinction entre l'école et la mairie.

Mme Bazin rappelle que le règlement des écoles stipule que les enseignants doivent confier aux services périscolaires les enfants qui y ont été inscrits auparavant. À Iffendic, le portail familles permettant les inscriptions est géré par la mairie.

6. Questions des RPE

- ***Est-ce qu'il y aura une visite du restaurant scolaire ?***

Réponse de la mairie : Oui, il y en aura une le samedi 1^{er} juillet de 9h30 à 12h lors de portes ouvertes.

- ***Serait-il possible que ce soit les ATSEM de maternelle qui accompagnent les enfants à la cantine sur le temps du midi? Ce serait probablement plus rassurant pour les enfants qui ne sont pas encore trop habitués à l'école.***

Réponse de la mairie : La réflexion est engagée. Il y aura une réponse dans les jours qui viennent.

- ***Serait-il possible d'avoir des toilettes de petite taille ou des réducteurs de toilettes pour les enfants qui vont à la cantine?***

Réponse de la mairie : Il existe déjà un toilette dont la taille est adaptée aux élèves de maternelle.

- ***Serait-il possible aussi d'accéder à une sorte de trombinoscope des personnes qui gardent les enfants sur le temps du périscolaire?***

Réponse de la mairie : Les parents peuvent voir la photo des responsables sur le livret d'accueil fourni par la commune. Un trombinoscope sera envisagé si tous les personnels donnent leur accord pour y figurer.

Autres questions / remarques :

RPE : il avait été question d'un panneau d'affichage pour la porte ouverte de l'école, qu'en est-il ?

Réponse de la mairie : c'est l'éducation nationale qui se doit de gérer cela. La mairie financera une banderole si nécessaire.

Mme Destrez : il n'y a pas de pancartes indiquant la direction de l'école publique aux alentours.

Réponse de la mairie : cela va être regardé.

RPE : Une maman a fait savoir que sa fille ne mangeait pas à sa faim. Peut-elle prendre contact avec la mairie ?

Réponse de la mairie : Oui. Il faut savoir que les derniers ont comme les premiers des restes soit du jour soit de la veille.

Mme Bazin remercie tous les membres du Conseil pour leur participation.

Les secrétaires de séance :

La Présidente :

Mme Destrez

M. Simon

Mme Bazin

Professeur des Ecoles

Représentant des parents d'élèves

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
"La Fée Viviane"
1, rue de la Fée Viviane
35750 IFFENDIC
Tél. : 06 42 95 27 94
Fax : 02 99 09 71 23

Katell BAZIN
